



CIRCULADE

LES INFOS DE VOTRE VILLAGE

RENTRÉE AU COLLÈGE

Le collège de l'ALARIC a effectué sa rentrée 2022 en accueillant 81 élèves de 6^{ème} dans 3 divisions, 92 élèves de 5^{ème} dans 4 divisions, 84 élèves de 4^{ème} dans 3 divisions et 73 élèves de 3^{ème} dans 3 divisions pour une moyenne globale de 25 élèves par division (entre 22 et 28 élèves par classe). Comptent dans ces effectifs, 15 élèves de tous niveaux, bénéficiant du dispositif ULIS.

Une rentrée sereine ! Avec un personnel au complet et des élèves qui entrent dans un cadre rassurant avec quelques nouveautés : nouvelle piste d'athlétisme financée par le Syndicat de gestion de l'établissement et une fresque sur le fronton mettant en relief les valeurs de la République (financement conjoint Syndicat de gestion et Conseil départemental).

Les projets, les dispositifs et les innovations qui seront mis en place cette année témoignent de l'intérêt porté à l'élève et à sa réussite : 3 classes cognitives, dispositif "Devoirs Faits" inclusif, module de prévention du décrochage, projet ERASMUS articulé autour de la professionnalisation des équipes au sujet d'accompagnement des élèves...

Les parcours des élèves restent riches et diversifiés : parcours citoyen, parcours avenir, parcours d'éducation artistique et culturel, parcours d'éducation à la santé. L'objectif premier pour l'établissement reste « Le bien-être et l'accomplissement de chacun » élève et adulte !



RENTRÉE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE

Fini les protocoles sanitaires ! Nous retrouvons une rentrée « normale ». Enfin ! Une rentrée est le signe de nouvelles têtes blondes sur les bancs de l'école. 59 enfants en maternelle et 110 en élémentaire. Cette année, nous souhaitons également la bienvenue à Mélina Dréher. Elle aura en charge la classe MS – GS à l'école maternelle.



INCENDIES

Le 28 juillet, Capendu a subi un incendie important. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a dû être activé. Le hameau de Font de Roque a été évacué. Près de 50 ha de végétation sont partis en fumée.

Agents et élus ont été mobilisés toute la journée afin d'aider les habitants évacués. Ils ont également contribué au soutien logistique des pompiers.

L'aide, l'entraide et la mobilisation de tous ont permis que cet évènement se déroule le mieux possible.

Le 29 août, Capendu est à nouveau en proie aux flammes. Le PCS est activé très vite. Le chantier du futur lotissement est évacué par précaution. 15 ha ont brûlé.

Notre village côté Sud est totalement défiguré.



Après les 2 tragédies que la commune a connu cet été, Claude BUSTO a pris attache auprès de la Préfecture, de l'ONF et du SDIS. Le but de cette rencontre : faire un bilan des 2 incendies qui ont touché le village et voir comment on peut se protéger au mieux dans l'avenir.

Nous souhaitons répertorier les personnes qui ont des animaux à proximité du village afin de pouvoir alerter les propriétaires mais également engager les secours en priorité sur ces zones.

Merci de vous faire connaître en mairie au plus vite.

PRIX DU CIVISME

Une fois de plus le Capado, (l'espace jeunesse de Capendu) va recevoir le prix du Civisme.

Les ados ont entrepris de nettoyer les rues du village, une action soutenue par la CAF et la Municipalité.

Nous félicitons nos jeunes et remercions également leurs 2 animateurs Mélanie et Grégory.

Pour la première fois, le collège de Capendu va également recevoir le prix du Civisme.

Un travail sur les discriminations a été effectué par les collégiens. Des affiches en très grands formats sont exposés dans tout le collège.

Nous ne pouvons que féliciter tous les jeunes de notre territoire qui ont participé à l'élaboration de ces affiches.

BUREAU DE VOTE

Les citoyens ont évoqué à plusieurs reprises la possibilité de changer l'emplacement du bureau de vote. Lors du dernier Conseil Municipal, il a été décidé que la salle du Trésor (ancienne Perception à côté de la Mairie) deviendrait le nouveau bureau de vote du village à la place du Foyer des Campagnes.



FEU D'ARTIFICE

Nous sommes très fiers d'avoir pu tirer le feu d'artifice du 13 juillet. Nous remercions le comité des fêtes pour l'organisation de la soirée qui a suivi. Nous n'oublions pas la Junior Association qui avait préparé d'excellents plateaux de tapas.



CAFÉ DE LA TERRASSE

Nathalie et Franck vous accueillent tous les jours de 7h à 14h et de 17h à 22h (Fermeture hebdomadaire le lundi après-midi et le mardi toute la journée).

N'hésitez pas à aller vous restaurer le midi, Franck vous concoctera de succulentes salades ou burgers.

Un évènement ? Un anniversaire ? Une fête ? Une réunion ? Appelez Nathalie qui étudiera toutes les propositions avec vous. 06 47 06 84 40.

ÉCOLE NUMÉRIQUE

En cette rentrée 2022, la municipalité a décidé une nouvelle fois d'équiper l'école élémentaire de matériels numériques. Avec le plan France Relance, la commune a pu équiper l'école élémentaire de PC portables, tablettes et autres robots programmables.



ENCOMBRANTS

Tous les mardis, sur inscription auprès du secrétariat de la mairie, les agents municipaux ramassent uniquement les encombrants :

Gros électroménagers, meubles, palettes, grosses pièces métalliques ...



Attention : les sacs, les cartons pliés ou autres cartons remplis d'objets divers ou gravats ne sont pas des encombrants ! Vous devrez les emmener vous-même à la déchetterie.

RAPPEL : ALERTE SMS

Nous avons mis en place un service d'alerte et un service d'information par SMS réservé uniquement aux habitants de Capendu.

- Le service Alerte contient tout ce qui est risque majeur, catastrophe naturelle, inondation, incendie, vent violent, canicule, terrorisme, ...

- Le service Information contient les manifestations, les événements, les décès (uniquement sur demande des familles du défunt)...

RAPPEL : MISE À JOUR DE LA LISTE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La municipalité met à jour régulièrement sa liste des personnes vulnérables. Une personne vulnérable est une personne âgée et/ou en situation de handicap et isolée. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à la mairie (ou quelqu'un de l'entourage proche).

Cette liste nous permet, en cas de risques majeurs, de garder contact comme nous avons pu le faire pendant la pandémie et les incendies.

N'hésitez à vous inscrire ou vous faire inscrire !



AMÉNAGEMENT DE LA RD6113

La première partie du chantier s'est achevée juste avant les grandes vacances. Dès septembre, les entreprises sont revenues pour attaquer le plus gros morceau : le « Carrefour de Marseillette et de l'Avenue des Anciens Combattants ».

Ce chantier va durer jusqu'à fin avril ou début mai 2023.

Des déviations ont été mises en place pour la sécurité des ouvriers du chantier mais également pour la sécurité des automobilistes.

Merci de respecter ces déviations et de ne pas forcer les routes barrées.

LOTISSEMENT FAUBOURG DE SURZAC

Pour rappel, c'est Habitat Audois qui est en charge de la réalisation de ce lotissement. Les logements devraient être disponibles pour l'été 2023.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après consultation du Conseil Municipal, M. le Maire a pris la décision qu'à partir d'Octobre, l'éclairage public de l'intégralité du village sera interrompu de 23h à 6h du matin. Le village participe ainsi à un effort écologique et économique.



AGENDA DU COMITÉ DES FÊTES

* SAMEDI 15 OCTOBRE

FLUO PARTY 100% GALUS !!! À l'occasion de la 4ème édition de La course à obstacles La FOLLE FURIEUSE à Capendu, le comité organise une soirée spéciale. « Tout est plus beau en fluo, brillez et faites vous remarquer » DJ BESTNIGHT GRAND FOYER START 19h30 BUVETTE & RESTAURATION (sandwich American/frites) sur place

MOUSTIQUES



La meilleure protection contre les moustiques tigres est de supprimer ou vider tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour les empêcher de pondre et de proliférer dans votre jardin ou sur votre balcon.

CONCILIATION DE JUSTICE

La conciliation est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès, devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Litiges concernés :

Relations entre bailleurs et locataires

Litiges et troubles du voisinage

Ce service est gratuit, rapide, avec un accord officiel au bout de la procédure.

Contact : Jean-Jacques DENJEAN

denjean.jeanjacques@gmail.com

* VENDREDI 21 OCTOBRE

VIN PRIMEUR Place de la Mairie ou GRAND FOYER en cas de mauvaise météo. La bandas Les BALADINS 19h-22h BUVETTE & RESTAURATION sur place Plancha de viande/frites/Plateaux fromages

* Du 10 au 13 NOVEMBRE : Fête de la St MARTIN

Tour de table pour distribution du programme le samedi 5 novembre en fin de journée... La programmation n'est pas totalement bouclée donc surprise !!

* **SAMEDI 17 DÉCEMBRE** : Un **Loto des Galus** aura lieu au GRAND FOYER.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

L'été a été éprouvant. Les 2 incendies ont dévisagé la face sud de notre village. Il faudra des années pour que la végétation reprenne ses droits.

Nous avons réagi immédiatement en activant par 2 fois notre Plan Communal de Sauvegarde. Nous avons ouvert nos infrastructures aux pompiers venus de toute la France. Nous avons également mis à disposition de l'eau et des provisions. Élus et agents ont été mobilisés pendant l'intégralité de ces évènements.

Dès le lendemain, le Maire a pris attache auprès de tous les politiques locaux (Sénateurs, Député, Conseillers Départementaux) mais également de Vinci afin de limiter de telles catastrophes à l'avenir.

Le chantier de la RD6113 a repris causant des désagréments attendus mais maîtrisés. Nous sommes satisfaits de l'allure de la 1^{ère} partie. Nous sommes également très fiers de pouvoir dire que nous avons tenu le budget sur cette 1^{ère} zone malgré un contexte économique totalement défavorable.

La suppression des feux et la création d'un rond-point va modifier considérablement la physionomie de notre village.

Les travaux marqueront une pause en 2023 pour mieux reprendre en 2024.

Nous continuons à moderniser notre village.

Nous agissons sur tous les fronts dans l'intérêt du village.

Le groupe majorité

**EXPRESSION DE L'OPPOSITION :
MIEUX VIVRE A CAPENDU**

Lors du dernier Circulade nous vous avons informé de notre impossibilité d'exister au sein des décisions des conseillers municipaux malgré notre élection avec 44 % des voix des capenduciens (aucun document de travail préalable transmis / interdiction d'indiquer sur le procès verbal de séance les motifs de notre vote de rejet ou des propositions de l'opposition sur les sujets à l'ordre du jour / à la lecture des procès verbaux, l'opposition n'existait pas ou n'avait rien à dire !)

Monsieur le Maire s'opposait malgré nos demandes répétées que nos remarques, observations, objections soient mentionnées sur le procès verbal de séance.

Force est donc de constater que le législateur a considéré que notre plainte était légitime puisque à compter du 1 JUILLET 2022 (ordonnance n° 2001- 1310 du 13/10/2021), le procès verbal de séance devra retracer le contenu des débats et des interventions et les motifs du rejet.

Enfin s'agissant du dernier Circulade de Mai, nous nous devons de rectifier les informations de la majorité, qui n'a pas voté une baisse de la fiscalité de la taxe foncière mais plutôt le transfert d'une partie de nos recettes fiscales à la Communauté d'agglomération de Carcassonne (en fait perte pour Capendu par transfert de bases fiscales dynamiques pour les années prochaines). L'opposition a bien voté contre puisque ce n'était pas l'intérêt de Capendu. A noter que l'avis du conseil municipal a été demandé alors que les représentants des élus de Capendu avaient déjà voté l'augmentation du taux de taxe foncière de Carcassonne AGGLO par anticipation de notre décision !

Georgette LAURENT - Michel PLANCADE - Robert SUBIAS

LE SENTIER BOTANIQUE DEVIENT LE SENTIER NATURE & PATRIMOINE EN ALARIC



Lorsque l'on part de Capendu en direction de la commune de Montlaur Val de Dagne, peu après le « Fer à Cheval » se trouve la petite boucle longtemps appelée sentier botanique (un parking sur votre droite vous permet de stationner en début de sentier)

Créé dans les années 90 par Jean Raffanel et l'association Aspic, ce sentier était initialement dédié à la botanique.

Tout récemment rénové, il est devenu sentier « Nature et Patrimoine en Alaric » : en effet il s'est enrichi d'autres thématiques telles que la faune, la géologie, le pastoralisme... pour permettre à chacun, petits et grands, de mieux découvrir et comprendre notre beau paysage si particulier de la Montagne d'Alaric.

10 nouveaux panneaux d'information ont été installés tout le long de cette boucle de 3,7 km sans aucune difficulté (dénivelé de 35 mètres) : nous vous invitons à les découvrir tout en admirant les points de vue remarquables sur la Montagne Noire et les Pyrénées.



Quelques recommandations :

S'équiper de bonnes chaussures de marche,

Se protéger du soleil et prévoir de l'eau,

Ne pas allumer de feu, respecter la faune et la flore,

Conserver ses déchets jusqu'à la prochaine poubelle, ne rien laisser sur son passage,

Tenir les chiens en laisse,

Toujours suivre le balisage (indiqué sur le premier panneau d'accueil au début du sentier).

Bonne Découverte ou Bonne Re-Découverte !